

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 13 novembre 1951.-

N° 3024 /A.I.

OBJET:
Impôt NTAMBARA.-

Monsieur l'Administrateur,

M

Suite à votre lettre n° 766/C.E.C./A.I. du 19/10/51,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé
NTAMBARA m'a pas payé l'impôt 1950 à Astrida.

Voici l'identité complète :

père :	Mujyambere.
mère :	Gandari.
colline:	Kibabara.
chefferie:	Busanza.
s/chef :	Bishokaninkindi.
chef :	Nzaramba.

Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Comptable Territorial, 920
E. LENOIR,

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
à

U S U M B U R A .-

ASTRIDA



2174